

realsport.ch

**ENTRETIEN
DES SOLS
SPORTIFS**

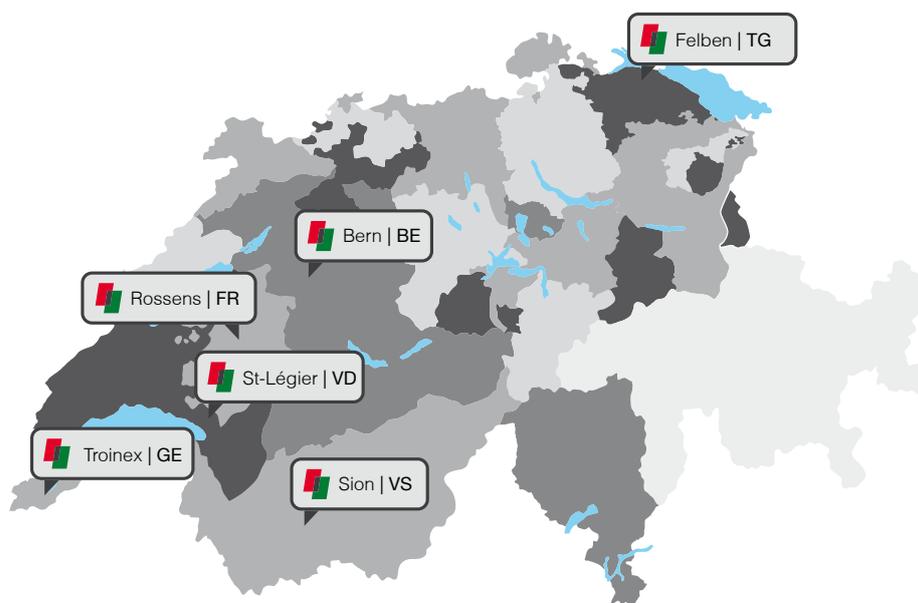
resotan

 **realsport**



Realsport est depuis plus de 60 ans votre partenaire de référence pour le conseil, l'étude, la réalisation et l'entretien de toutes installations sportives Indoor et Outdoor naturelles ou synthétiques. Une offre et une expertise uniques en Suisse.

Nous proposons les meilleures marques du marché pour les meilleures installations sportives conçues pour les clubs de haut niveau tout comme pour les associations sportives communales.



Nous offrons une présence nationale sur mesure pour l'ensemble de nos prestations et un service de proximité avec nos 6 succursales.

Notre bureau d'étude, nos équipes de réalisation et d'entretien se feront un plaisir de répondre à vos demandes. Realsport c'est 250 collaborateurs expérimentés et des milliers de réalisations dans toute la Suisse. Profitez de notre savoir-faire pour vous aider dans la réalisation de votre projet.



SERVICES

Bureau d'étude
Building
Marquage de lignes de jeux
Entretien de surfaces sportives
Entretien de terrains naturels SRS
Entretien Football Turf
Entretien tennis
Entretien Indoor

Entretien PU outdoor

Entretien de fosses de sable

Règles d'utilisation

Domaine d'application du document

L'ensemble des systèmes de revêtements sportifs à base de PU Realsport Resotan, soit : Resotan Mexico, Resotan Tokyo, Resotan Melbourne, Resotan Berlin, Resotan Paris, Resotan Roma et Resotan Roma Colore, Resotan San-O-Tan, Resotan Biolast ainsi que les retoppings. Cette note d'utilisation n'est pas exhaustive; elle reflète les principes majeurs d'utilisation, afin de garantir au produit une durée de vie maximale.

Pourquoi devez-vous nettoyer régulièrement votre sol sportif coulé ?

Le sable, la terre, la poussière, les feuilles, l'herbe, les moisissures et les mousses, de même que la pollution ambiante salissent et encrassent votre piste ou place multisports. Afin de conserver les qualités initiales des revêtements (qualités sportives, glissance, couleur, etc), et d'assurer le maintien des conditions d'hygiène et de propreté, des opérations d'entretien et de vérification doivent être effectuées régulièrement. Elles permettront d'optimiser la durée de vie du revêtement.

1. Entretien courant

Les déchets (poussières, sable, etc.) seront éliminés à sec avec une balayeuse aspirante équipée de brosses spéciales pour sols sportifs en polyamide de type Nylon. La largeur de la machine dépendra de la surface et de la fréquence de nettoyage nécessaire.

Traces de boissons : Laver et brosser immédiatement avec de l'eau et du détergent (PH neutre) et tamponner avec du papier absorbant. Traces de chewing-gums : Utiliser une bombe givrante et décoller avec une brosse métallique souple à fils de laiton.

Nota : Lors des premiers nettoyages des revêtements de type Mexico ou Tokyo neufs, l'élimination d'une petite quantité de gravillons EPDM de surface est normale et n'affecte pas la durabilité du revêtement.

Périodicité : Au moins une fois par an, selon la fréquentation et le degré de salissure du revêtement.

La périphérie des bacs à sable sera nettoyée au moins une fois par semaine et tous les jours dans le cas d'une utilisation intensive.

NATURE DE L'ENTRETIEN	FREQUENCE
Balayage de la piste : Balayage et évacuation de tous produits végétaux (feuilles, déchets de tonte etc...) et de tous corps étrangers (chewing-gums, bouteilles plastiques, papiers etc...)	2 fois par mois par soufflage 2 fois par an passer la balayeuse avec brosses nylon pas métallique.
Nettoyage en profondeur de la piste : lavage de l'ensemble de la piste et aires de concours pour conserver les qualités techniques et sportives. Ce nettoyage doit être réalisé à l'eau sous pression (50/100 bars) avec une récupération des boues extraites de la piste.	Mini : 1 fois tous les 4 ans Maxi : 1 fois par an
Retraçage des lignes et des marquages (à effectuer sur une piste parfaitement propre). A effectuer avec une peinture polyuréthane spécialement adaptée Conipur 60.	Tous les 4 à 8 ans selon les exigences du site
Traitement anti-mousse : à effectuer en cas de développement de mousse avec un produit testé au préalable sur le revêtement.	Selon nécessité
Les organes d'écoulement seront maintenus propres et en état de fonctionnement.	Selon nécessité
Les désordres tels que décollements et accrocs seront réparés rapidement.	Selon nécessité

2. Nettoyage périodique en profondeur

Ce traitement redonnera de l'éclat et une uniformité de teinte au revêtement, en éliminant les particules incrustées et adhérentes qui sont le substrat idéal pour le développement des bactéries, etc.

Les revêtements perméables

Ils seront nettoyés, une fois par an, par brossage humide sans détergent, suivi d'une aspiration.

Les revêtements imperméables

Selon l'intensité d'utilisation du revêtement et le degré de salissure, le décapage en profondeur sera effectué dans un délai périodique indicatif de 2 à 3 ans.

Nettoyage - Matériel

Le nettoyage en profondeur sera effectué par injection d'eau sous pression, sans détergent, suivi d'une aspiration de l'eau sale, évitant ainsi l'accumulation de déchets et la formation de traces après séchage.

Matériel pour petite surface

Hydrocureuse : Cloche de nettoyage à jet d'eau rotatif haute pression avec aspiration simultanée de l'eau de lavage. Les nettoyeurs à haute pression (eau froide ou chaude) ne sont pas recommandés.

Matériel pour grande surface

Le matériel est identique à celui utilisé pour le nettoyage en profondeur des pistes d'athlétisme extérieures : Machine autotractée, montée sur pneus basse pression, équipée d'une cuve de réserve d'eau (2 m³) et d'une cuve de récupération de l'eau de lavage. L'eau projetée (50 l/mn à 50/100 bars) est simultanément aspirée.

Les passages nécessaires sont effectués jusqu'au résultat souhaité. La durée des travaux sera de 3/4 jours selon l'encrassement, la surface, l'implantation et l'accès aux aires sportives.

Recommandations importantes :

- La pression de gonflage des pneumatiques ne devra pas excéder 4kg/cm².
- La température du support devra être inférieure à 30°C.
- Les contraintes supportées par le revêtement (frottements, cisaillements, poinçonnement) seront réduites au maximum en utilisant un rayon de braquage suffisant et en évitant les accélérations et les freinages brusques. Le stationnement prolongé d'engins sur le revêtement est interdit.

NOTE : ne jamais effectuer l'entretien d'une surface synthétique nouvellement posée. Allouer suffisamment de temps pour le durcissement du polyuréthane et des lignes de jeux, env. 6 mois.

NOTE : NE PAS utiliser de laine d'acier, de brosses abrasives ni de solvants tels que l'acétone, le pétrole (carburant) ou la térébenthine pour nettoyer la surface de votre revêtement.

Si vous prévoyez utiliser des produits nettoyants autres que ceux suggérés dans ce guide, vous devrez effectuer des tests afin de vous assurer qu'il n'y ait aucun dommage causé à la surface de la piste. Vous pouvez utiliser des échantillons ou effectuer des tests sur une section isolée et peu étendue. NE JAMAIS UTILISER une solution de type « sans rinçage ». Pour l'entretien régulier de votre piste, le nettoyant doit avoir un pH neutre (entre 7 et 9). Les produits nettoyants sélectionnés ne doivent pas contenir de solvant, de phosphate ou de phénol. En règle générale, ne jamais choisir des produits chimiques ayant un pH inférieur à 2 ou supérieur à 12. TOUJOURS rincer la surface de votre piste avec de l'eau propre, et ce autant de fois que nécessaire afin d'éliminer tout résidu de savon.

Règles d'utilisation

3. Recommandations

Dérouler un tapis protecteur sur la surface de la piste d'athlétisme aux accès des vestiaires des pratiquants de sports collectifs.

Aménager un chemin de roulement pour les engins d'entretien en installant des plaques de contre-plaqué superposées et croisées. Eviter la circulation canalisée.

Déplacer régulièrement les aires d'utilisation destinées à l'entraînement et en particulier les surfaces ponctuelles fortement sollicitées (zones de départ et d'impulsion). L'usage des pointes de chaussures supérieures à 6 mm est interdit.

4. Interdiction de fumer

Bien que ce type de revêtement ne soit pas sensible au feu, écraser des cigarettes peut occasionner des taches indésirables en surface. Pour les nettoyer, voir chapitre nettoyage.

5. Interdiction formelle d'installations provisoires sans consultation de Realsport

Le montage provisoire de podium, piste de danse, etc. est possible dans les strictes règles d'utilisation émises par Realsport. Les points de contact des installations avec le sol sportif doivent être protégés par des moyens mécaniques. Il est recommandé de demander conseil à Realsport avant le montage, afin de définir de cas en cas la meilleure protection envisageable, au risque de suspendre les garanties sur le revêtement et les infrastructures.

6. Interdiction à tous véhicules

Ce type de revêtement est carrossable et peut supporter sans problème la charge de véhicules (Vélos, motos, voitures, etc.). Cependant, une circulation inappropriée peut créer de graves problèmes allant de simples taches (pneus, huile) à une destruction partielle du revêtement sportif.

Les véhicules amenés à circuler sur un revêtement de sol coulé doivent respecter les règles de base suivantes:

- Ne pas perdre d'huile ou de liquide
- Circulation à faible vitesse 10 à 20 km/h
- Réaliser de grands rayons de braquage lors de virages
- Ne pas tourner les roues sans que le véhicule n'avance
- Ne pas faire patiner les roues
- Ne pas faire déraiper les roues
- Ne pas circuler avec des chaînes à neige
- Tout stationnement prolongé d'engins ou de charges en général est interdit
- Pour les véhicules très lourds, au-delà de 25 to la piste doit être protégée

Si les précautions ci-dessus ne sont pas respectées, des désordres peuvent apparaître sur les revêtements comme des déchirures, des cloques, des décollements du revêtement de son support, des taches, etc...

Les surfaces soumises à de fortes contraintes devront être protégées au moyen de panneaux de bois ou de matières plastiques. En cas de doute n'hésitez pas à contacter Realsport.

7. Interdiction des lancers de l'athlétisme sur le revêtement

Javelot, disque, marteau, poids.

8. Déneigement

Le déneigement des revêtements PU ne pose aucun problème particulier. Une lame à neige équipée d'une jauge de hauteur fera l'affaire. Il est conseillé de racler la neige en laissant quelques centimètres sur le terrain. Une application de sel de déverglaçage permettra de terminer efficacement le déneigement. Il est fortement recommandé de prendre conseil auprès de Realsport, afin de s'assurer que le matériel prévu n'endommagera pas la surface. Tous dommages causés lors d'un déneigement inadéquat sera considéré hors garantie.

9.. Feuilles d'arbres, papiers, poussière, débris etc.

Ils peuvent être :

- Soufflés, mis en tas et évacués;
- Aspirés et brossés au moyen de camion balayeur de route en respectant les précautions de circulation décrites au point 7. **IMPORTANT : les brosses seront impérativement en nylon et en aucun cas métalliques.**

La putréfaction des feuilles d'arbres ou végétaux est à éviter. Elle imperméabilise et fertilise le revêtement.

10.. Pousses d'herbes sauvages et mousses

Il peut arriver que des graines viennent se semer sur le revêtement. Généralement, la mauvaise herbe lève mais ne résiste pas, sauf dans les zones humides.

De même, dans des zones très ombragées, il est possible de voir la mousse apparaître. Cela reste un phénomène rare sur ce type de terrain de sport.

Dans les deux cas, un traitement écologique éliminant les mousses et végétaux pourra être effectué.

11.. Bacs à sable

Entretenir les bacs à sable en balayant régulièrement le sable éparpillé vers l'intérieur du bac, particulièrement après des événements sportifs ou des sessions d'entraînement, afin d'éviter l'accumulation de sable sur la piste (N.B. : le sable laissé en surface aura un effet abrasif sur la piste Resotan et accélérera sa détérioration). Si nécessaire, aspirer le sable à l'aide d'un aspirateur industriel.

12. Blocs de départ

Certains athlètes ont pour habitude de positionner leurs pieds sur les blocs de départ de sorte que les orteils dépassent et touchent la surface de la piste, au lieu de placer le pied au complet sur le bloc de départ. Avec seulement quelques crampons ancrés en surface, la force exercée par l'athlète sur le revêtement au moment du départ a tendance à endommager la piste aux endroits des blocs plus rapidement que la normale. Il est à noter que ce phénomène est beaucoup plus apparent sur les revêtements très élastiques.

Les renseignements donnés dans la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de les modifier à tout moment. Les indications données relatives à l'entretien des revêtements, constituent des règles générales, ne pouvant, par définition, pas intégrer les données concrètes et spécifiques de chaque site.

Si des problèmes ou interrogations demeurent quant à l'utilisation ou l'entretien des surfaces à base de polyuréthane, Realsport se tient à votre disposition et se fera un plaisir de vous aider.

13. Réparations - Rénovations

Réparations

Les accrocs ou déchirures accidentels se réparent facilement. Dans l'attente des réparations définitives qui seront réalisées par Realsport, un masticage ou un collage provisoire avec du mastic d'étanchéité polyuréthane en cartouche pourra être effectué.

Rénovations

Selon la fréquence d'utilisation des revêtements, la rénovation des tracés de lignes sera à envisager après 4 à 8 ans. La rénovation de la couche d'usure, par un rechapage général, sera à envisager après 8 à 10 ans, selon le type de revêtement et son utilisation.

Ces travaux seront réalisés de préférence après un nettoyage périodique en profondeur.

La plupart des revêtements sportifs à base de polyuréthane Realsport peuvent être rénovés de manière économique par un retopping ou un giclage. Afin de bénéficier de ce type de rénovation, il est conseillé de ne pas attendre la fin de vie du revêtement; dans ce cas, un arrachage et un remplacement complet seront l'unique solution. Pour de plus amples informations, merci de prendre conseil auprès de Realsport.



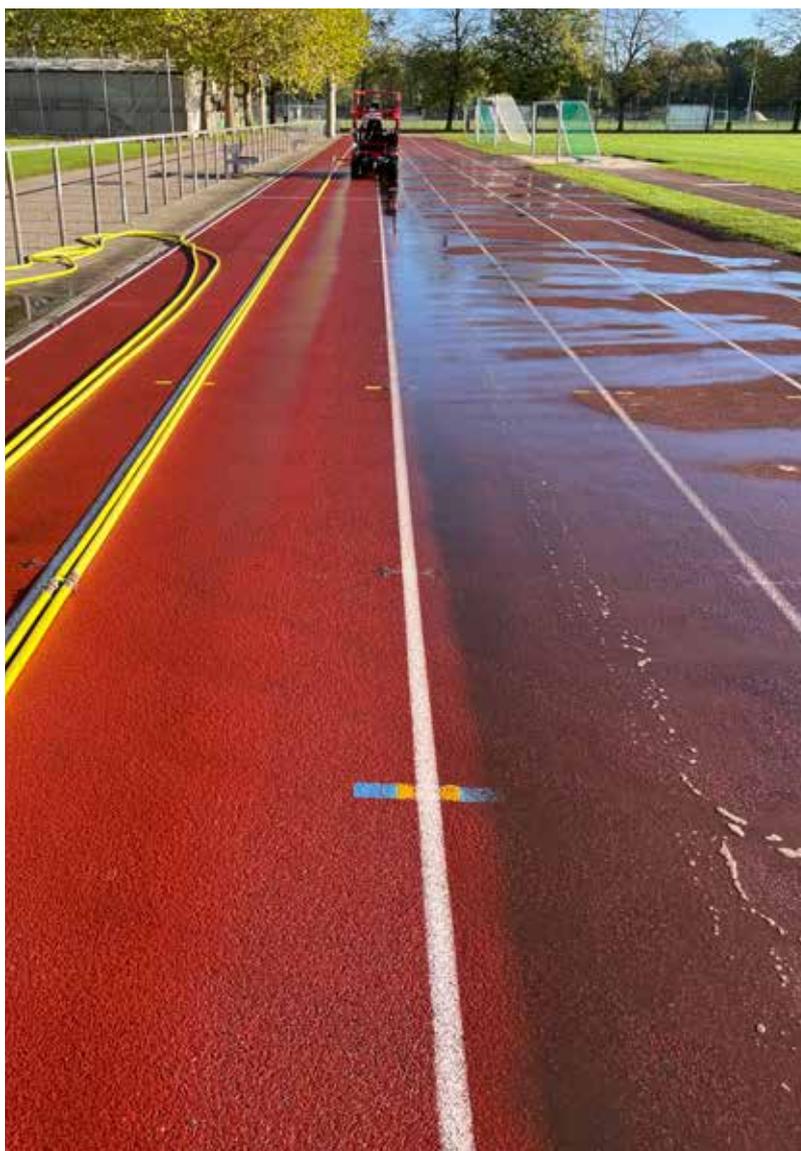


Le nettoyage de vos installations



LA PREUVE CLAIRE D'UN CONCEPT DURABLE DE NETTOYAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX SALES SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le WashMatic WM800 utilise son procédé breveté d'eau à haute pression pour nettoyer les surfaces sportives synthétiques telles que le gazon artificiel non rempli, les pistes de course, les terrains de jeux polyvalents et les surfaces similaires. La première mondiale SMG ClearMatic CM1800, un système de traitement mobile, élimine en profondeur les substances nocives de l'eau sale aspirée par le WM800. Comme les métaux et les microplastiques, ceux-ci sont presque entièrement liés dans la boue concentrée et l'eau est traitée de telle manière qu'elle est renvoyée limpide au WM800 et réutilisée là pour le nettoyage. Lors d'un test sur le terrain à Ursberg (Bavière), des échantillons ont été prélevés lors du processus de nettoyage et de traitement des eaux usées et analysés en laboratoire. Les résultats convaincants du nouveau système complet dépassent de loin toutes les valeurs précédemment atteintes et sont inégalés dans l'industrie mondiale.





Machine autoportée pour le nettoyage des surfaces sportives synthétiques à l'aide d'eau à haute pression, proposé par Realsport.

Nous recommandons de régénérer la surface de gazon synthétique sans remplissage par voir humide chaque deux ans

Système mobile pour le traitement, la filtration et la déshydratation des boues d'eau sale lors du nettoyage de surfaces sportives synthétiques, Proposé par Realsport









Fribourg

Ch. de Combernesse 9
1728 Rossens
Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

Vaud

La Veyre d'en Haut D 10
1806 St-Légier
Tél. 021 921 27 19
Fax 021 921 27 29

Genève

Route de Bossey 68
1256 Troinex
Tél. 022 899 11 45
Fax 022 899 11 49

Valais

Rue des Cèdres 10
1950 Sion
Tél. 027 746 36 48

Bern

Ryffligässchen 5
3011 Bern
Tél. 031 301 05 39

Thurgau

Talackerstrasse 9
8552 Felben-Wellhausen
Tél. 052 770 03 50



info@realsport.ch
www.realsport.ch



L'ensemble des spécifications
présentées dans ce document
peuvent être modifiées sans
préavis